



Commune de
MAIZET

CONSEIL MUNICIPAL DU 05 SEPTEMBRE 2023

L'an deux mil vingt trois, le mardi 5 septembre, à 19h30, le conseil municipal, légalement convoqué, s'est réuni en séance ordinaire, à la mairie, sous la présidence de M Gilbert DUVAL, maire.

Présents : CHAPALAIN Jean-François, ANQUETIL Patrick, BRIZE Brigitte, DUVAL Gilbert, DELOM de MEZERAC Guillaume, GARNIER Sylvaine, LE CORSU Céline, DESQUESNE Sophie, GRANET Benjamin, SPONHAUER Clément.

Procurations : PUPIN Dominique à DUVAL Gilbert

Désignation du secrétaire de séance : SPONHAUER Clément

Mise en place de la protection sociale complémentaire pour les agents communaux :

M le Maire propose au conseil municipal d'adhérer à la protection sociale complémentaire pour les agents de la commune par anticipation au 1^{er} janvier 2024 en adhérant à la convention de participation conclue entre le centre de gestion du Calvados et la MNT-MGEN.

Il propose d'accorder une participation financière aux 2 agents relevant de la collectivité.

Après délibération, le conseil municipal, à l'unanimité :

- Décide d'adhérer à la convention de participation conclue entre le centre de gestion du Calvados et la MNT-MGEN à compter du 1^{er} janvier 2024
- D'accorder une participation financière de la collectivité à hauteur de 35 € par mois et par agent pour chaque agent qui aura adhéré au contrat découlant de la convention de participation et de la convention d'adhésion
- Autorise m le Maire à signer la convention d'adhésion à la convention de participation et de tout acte en découlant

Maintenance défibrillateurs :

2 devis ont été réalisés pour la maintenance des 2 appareils :

H&M : 291.31 € TTC et Electrocoeur : 864 € TTC.

Une demande concernant le prix des pièces de rechange (batterie, électrodes) va être faite afin de voir ce qui est le plus avantageux à retenir.

Plan départemental des itinéraires de promenades et de randonnées :

La communauté de communes a adressé un courrier aux maires concernant l'élaboration des boucles de randonnées au niveau départemental. La commune doit en retour signer une convention où elle s'engage à entretenir les chemins qui seront inscrits dans le plan départemental. En contrepartie, la communauté de communes recevra les subventions qu'elle reversera aux communes. Après en avoir débattu, le conseil municipal refuse ladite convention et souhaite avoir plus de renseignements et de garantie concernant la répartition des subventions perçues par la communauté de communes.

Terrains rue de la Fontaine :

Il se pourrait que 2 constructions au lieu des 4 initialement prévues soient réalisées mais cela reste à confirmer.

Visite de l'assemblée nationale :

Le conseil municipal a la possibilité de visiter l'assemblée nationale avec la commune de Sainte Honorine du Fay. La date retenue est le jeudi 13 juin 2024. Des devis pour le transport en bus vont être effectués auprès de Caen Evasion et les voyages de l'Odon.

Questions diverses :

1. Syvedac : proposition d'intervenir en conseil municipal pour informer les élus sur les nouvelles règles de valorisation des déchets ménagers au 1^{er} janvier 2024. La date du 10 octobre va être proposée.
2. Calvaire de Maizet : l'entreprise Hettier a réalisé un devis pour la réfection du calvaire. Le prix est de 5 785.45 € TTC. D'autres devis vont être demandés.
3. Adressage : réunion mardi 12/09 à 19h pour finaliser la base d'adresses nationales.
4. Journées du patrimoine : 16 et 17 septembre. Visite de la chapelle et de la tour de garde chez M Sohier de 10h à 18h.
5. Bulletin municipal : réunion de la commission « communication » mardi 26/09 à 18h30
6. Repas des Aînés : dimanche 26 novembre
7. Vitesse rue de la Fontaine : réunion de la commission « travaux » le 10 octobre à 18h30 rue de la Fontaine pour voir ce qui pourrait être réalisé pour réduire la vitesse.

Séance levée à 21h35.